



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Services Techniques – HYGIENE – Achat de poubelles de tri pour tous les services - GIF I

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2024-026 en date du 10/04/2024 portant approbation du budget primitif 2024,

VU la proposition de l'entreprise GIF I, en date du 22/08/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'achat de poubelles de tri pour l'ensemble des services de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat, en date du 10/04/2024,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise GIF I sise Les Portes du Brezet 63000 CLERMONT-FERRAND, est retenue pour l'achat de poubelles de tri pour l'ensemble des services de la ville de Royat, pour un montant de 1 033.17 € HT soit **1 239.80 € TTC**.

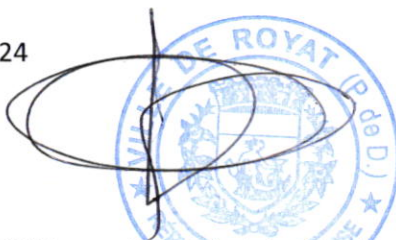
Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- GIF I
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 27/08/2024

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Poubelles de Tri pour : Marie, Ecole Mater, Prim, Atelier
 - Confé. Guroste
 - Chorade

SAS GTFI MAG

LES PORTES DU BREZET
 63000 CLERMONT FERRAND
 Id : FR29478725625

LI-SA: 9h-19h sans interruption
 DI : 10h00-12h00 et 14h00-18h30

POUBELLE DE TRI 453.60E
 000000619781 / 000000619781
 48 x 9.45E
 Eco-mobilier 16.80E
 3999106197813 / 3999106197813
 48 x 0.35E
 POUBELLE DE TRI 406.35E
 000000619825 / 000000619825
 43 x 9.45E
 Eco-mobilier 15.05E
 3999106198254 / 3999106198254
 43 x 0.35E
 POUBELLE DE TRI 313.60E
 000000619749 / 000000619749
 56 x 5.60E
 Eco-mobilier 11.20E
 3999106197493 / 3999106197493
 56 x 0.20E
 POUBELLE DE TRI 22.40E
 000000619764 / 000000619764
 4 x 5.60E
 Eco-mobilier 0.80E
 3999106197646 / 3999106197646
 4 x 0.20E

9,45 = 9,80.
 + 0,35

5,60 = 5,80.
 + 0,20

= T O T A L (151) 1239.80E

Taux	TVA.	H.T.
5>20.00	206.63	1033.17
Totaux:	206.63	1033.17

D, tail Taxes :

000000619781 POUBELLE DE TRI
 > Eco-mobilier 16.80E
 000000619825 POUBELLE DE TRI
 > Eco-mobilier 15.05E
 000000619749 POUBELLE DE TRI
 > Eco-mobilier 11.20E
 000000619764 POUBELLE DE TRI
 > Eco-mobilier 0.80E

 * D E V I S Num,ro 002000018 *
 * Date de validit, : 22/08/2024 *

002 / 002001 / 22/08/2024 / 10:33:39
 Ticket No 003566 Magasin 10941
 SYCITE



En attente
 d'accord.
 Sylvie TEPARI

Phil. P. [Signature]
 voir finances [Signature]